



COMPTE RENDU CHS-CT DE L'YONNE - 10 MAI 2012 -

UN DEBAT RICHE, VIF ET SOUTENU !

Depuis la loi du 5 juillet 2010, les Comités d'Hygiène et de Sécurité (CHS) voient leur champ de compétence élargi en devenant des Comités d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail (CHSCT). Cette transformation est une avancée majeure pour la prise en compte des conditions de travail dans la Fonction Publique.

Les CHSCT ne sont pas nécessairement bien connus des personnels, rappelons donc l'importance de leur rôle:

Le CHSCT a pour mission de contribuer à la protection de la santé physique et mentale, à la sécurité des agents dans leur travail, à l'amélioration des conditions de travail des agents et de veiller au respect des dispositions légales en ces domaines.

Il est **obligatoirement consulté** avant de prendre certaines décisions relatives à l'hygiène, à la sécurité des locaux et à la protection sanitaire des personnels.

Il procède également à l'analyse des risques professionnels auxquels sont exposés les agents et à une enquête à l'occasion de tout accident de service ou de maladie professionnelle.

L'une des principales mesures de l'accord du 20 novembre 2009 relatif à la santé et la sécurité au travail est d'avoir adjoint aux compétences du Comité en matière d'hygiène et de sécurité une compétence sur les conditions de travail notamment sur les domaines suivants :

- l'organisation du travail (charge de travail, rythme, pénibilité des tâches, élargissement et enrichissement des tâches) ;
- l'environnement physique du travail (température, éclairage, aération, bruit, poussière, vibration) ;
- l'aménagement des postes de travail et leur adaptation à l'homme (ergonomie);
- la construction, l'aménagement et l'entretien des lieux de travail et leurs annexes;
- la durée et les horaires de travail;
- l'aménagement du temps de travail (travail de nuit, travail posté);
- les nouvelles technologies et à leurs incidences sur les conditions de travail.

Il est également important de préciser que pour toutes les questions de la compétence du CHSCT, seuls les représentants des personnels prennent part au vote. Ainsi le CHSCT n'est pas un organisme paritaire, les représentants des agents y ont un rôle prépondérant.



Ce jeudi 10 mai 2012, le CHSCT "nouvelle formule" était donc convoqué pour la seconde fois, dans le délai d'un mois et demi, suite au « clash » survenu lors de la séance plénière du 29 mars dernier.

Vous trouverez par ailleurs notre déclaration liminaire qui reprend, en outre, les raisons qui avaient conduit à cette situation. Celle-ci est également consultable sur notre site intranet local de la CGT Finances Publiques de l'Yonne (tapez dans la barre web : <http://www.financespubliques.cgt.fr/89/>)

En l'absence de Monsieur SAILLARD (DDFIP), la présidence de ce deuxième CHS-CT de l'année était assurée par Madame CABEE-LECORDIER (Directrice du pôle pilotage et ressource).

En réponse à notre liminaire, et après quelques échanges « musclés », la Présidente a reconsidéré que la séance du 29 mars s'était finalement bien ouverte et tenue. En effet, le règlement intérieur du CHSCT, premier point à l'ordre du jour, avait bien été adopté ce jour là.

De ce fait, l'administration a accepté le principe qu'il soit établi un procès verbal pour cette séance du 29 mars, annexé des différentes liminaires, selon notre volonté.

Ce PV reprendra donc à la fois, le vote du nouveau règlement intérieur, les nombreux échanges qui se sont tenus, consécutifs au fait qu'aucune organisation syndicale n'avait souhaité présenter de candidat au poste de secrétaire du CHSCT, et les multiples incidents qui étaient survenus suite à cela lors de la séance du 29 mars dernier.

Quant aux autres points à l'ordre du jour du CHS-CT et qui avaient été malgré tout évoqués, ils seront exclus du PV et repris sous forme d'un relevé de décision qui sera, là aussi à notre demande, annexé au PV et diffusé sur ULYSSE 89.



Après cette première passe d'armes, nous avons enfin pu dérouler **l'ordre du jour** de ce 2e CHSCT de l'année et qui était le suivant :

- désignation et élection du Secrétaire du CHSCT de l'Yonne parmi les Organisations syndicales (Os)
- approbation du PV du 14/11/2011
- La mise à jour 2012 du programme d'intervention du CHSCT (rajouté en séance à l'ordre du jour)
- Le rapport annuel d'activité 2011 du CHS
- Les propositions d'actions, le budget & les formations
- L'étude des fiches navette des registres Santé et Sécurité au Travail (SST)
- Les accidents et incidents de service
- Les rapports et conclusions des exercices d'évacuation de 2011
- La mise à jour 2012 du Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels (DUERP) et son Programme Annuel de Prévention (PAP)



ELECTION DU SECRETAIRE DU CHSCT

Pour le reste du mandat de 4 ans, un seul candidat, **Pascal DUPUIS (CGT Finances Publiques)** est donc élu à l'unanimité des votes des organisations syndicales. Son rôle consiste à « l'impulsion » et au suivi régulier des travaux du CHSCT. Il intervient sur l'élaboration de l'ordre du jour, le suivi des décisions, des procès-verbaux, ...



LECTURE ET VOTE DES DELIBERATIONS PRISES PAR LES ORGANISATIONS SYNDICALES

La Présidente a voulu ensuite passer au point suivant de l'ordre du jour : QUE NENNI !

La CGT, sous « l'impulsion » du nouveau Secrétaire, décida que nous allions délibérer ! Stupéfaction de l'Administration, mais accord tout de même (conformément à la réglementation, qui lui a été maintes fois rappelée).

Vous trouverez la copie de ces 8 délibérations sur notre site intranet ainsi que la reprise de l'ensemble de nos divers compte-rendus CHSCT (mais aussi CT, CAPL, CDAS) et liminaires. (tapez dans la barre web : <http://www.financespubliques.cgt.fr/89/>)

Pour résumer, **la CGT** avait été à l'initiative, en amont de la réunion, de rédiger, avec les deux autres organisations syndicales, 8 documents permettant d'acter et de voter en séance de nombreuses recommandations quant aux nécessaires moyens de fonctionnement du CHSCT, le tout pour aboutir à un rappel verbal de la législation en terme de responsabilité pénale au regard de l'obligation de la sécurité de résultat pour la santé des agents.

Bien sûr ça leur a fait tout drôle, ça les a même parfois quelque peu courroucé...

Mais qu'importe, nous devons avoir tous les moyens pour mettre en œuvre une réelle politique de prévention des risques dans le département.

Les principales recommandations adoptées à l'unanimité par les Organisations syndicales concernent :

- **La tenue d'une réunion du CHSCT, minimum une fois par trimestre ;**
- Chaque réunion ordinaire devra se tenir sur une journée minimum.
- La **transmission régulière** (« au fil de l'eau ») **des documents et des courriels** et porter à la connaissance des Os tout problème ou information relevant du champ de compétence du CHSCT.
- **L'acheminement de tous les rapports, textes réglementaires, analyses techniques, registre SST, devis, etc...** aux titulaires et suppléants **au moins 15 j avant la réunion plénière ;**
- Porter **immédiatement à la connaissance** des représentants de personnels tous les **accidents du travail**, et trajets ou **incidents de service ;**
- Annexer à la déclaration d'accident **d'une fiche d'analyse devant remonter aux membres du CHSCT** permettant de définir l'arbre des causes et remédier si possible aux risques.
- Constituer **une délégation du CHSCT** sur les lieux de l'accident ou de l'incident, en cas d'urgence, d'accidents graves et ayant pu entraîner des conséquences graves ;
- La **réunion du CHSCT en cas d'urgence après enquête** de la délégation ;

- L'établissement d'un **plan annuel de visites de site par une délégation des représentants des personnels** en CHSCT, en privilégiant et donnant priorité aux postes sur lesquels des risques ont été recensés au travers des rapports de l'Inspecteur Santé Sécurité au Travail (ISST) ou encore des registres SST ;
- La communication de l'ensemble des **rapports de l'Inspecteur SST et/ou du Médecin de Prévention (MDP)** suivie des **réponses de l'Administration dans un délai maximum de 6 mois**.
- L'inscription à l'ordre du jour et **l'examen, au moins deux fois par an, de ces mêmes rapports** et de débattre des suites que l'administration envisage de leur donner.
- La **communication au CHSCT, au fil de l'eau, des registres SST accompagnés des réponses** motivées et précises de l'administration.
- L'inscription à **l'ordre du jour de chaque CHSCT de l'étude des registres SST** et de débattre des suites que l'administration envisage de leur donner.
- la **poursuite en 2012, des formations risques psycho-sociaux engagées en 2011** suivant les propositions formulées par MME SCIACCA à destination des **chefs de direction et chefs de services**.
- **L'envoi d'une lettre motivée au bureau 3 B de la DRH du secrétariat général** accompagnée de la synthèse 2011 des sources de stress exprimées par les agents et présentée par la consultante aux membres du CHS le 14/11/2011, du rapport d'activité du CHSCT au titre de l'année 2011, du programme de formations de la consultante au titre de 2012.
- **La demande d'un abondement budgétaire de 13500€ TTC** au bureau 3 B de la DRH du secrétariat général **au titre de la poursuite sur 2012/2013 des ateliers sur les risques psycho-sociaux**.
- Enfin **concernant le DUERP**, et considérant que celui-ci n'a pas été mis à jour en 2011 et n'est toujours pas actualisé en mai 2012, que les agents de certains services n'ont pas été consultés par leur chef de service et que le PAP n'est toujours pas actualisé et finalisé en mai 2012, les organisations syndicales ont adopté la recommandation suivante :
 - Constituer un **comité de suivi composé de Chefs de service, de l'assistant de prévention et de représentants des organisations syndicales**;
 - Lancer une **action de formation à destination de l'ensemble des chefs de service** afin qu'ils appréhendent mieux le DUERP et qu'ils puissent le présenter en sensibilisant bien les agents ;
 - **Présenter au CHSCT avant fin 2012 le DUERP et le PAP actualisé** comme le prévoit la note d'orientation 2012 et le Plan ministériel 2012/2014.

Nous veillerons donc que, conformément au règlement intérieur et à nos recommandations, la Présidente porte à la connaissance des agents (site Ulysse89) les délibérations que nous avons prises en séance.



ADOPTION DU PROGRAMME D'INTERVENTION DU CHSCT 2012

La plupart des éléments constituant ce document de 16 pages est la reprise, depuis des années, et la déclinaison au niveau local, des directives formulées par les notes d'orientation ministérielles annuelles et, cette année, du plan ministériel santé sécurité & conditions de travail 2012/2014.

Lors du groupe de travail réuni les 2 & 3 mai, **la CGT** avait proposé quelques modifications de mise en page et de certains paragraphes, qui seront reprises par la Secrétaire Animatrice du CHSCT (SA).

L'ensemble des Os a donc voté à l'unanimité **Pour** la mise à jour 2012 de ce programme d'intervention.



ADOPTION DU RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITE 2011 DU CHS

Le rapport annuel d'activité, préparé par la Secrétaire-Animatrice du CHSCT, reprend l'ensemble des travaux et opérations budgétaires menés sur l'année passée. Il servira de support à la publicité prochaine dans Ulysse 89 retraçant les travaux menés sur l'année N-1. Enfin, il sera transmis au bureau 3 B de la DRH du secrétariat général.

L'ensemble des Os a donc voté à l'unanimité **Pour** le rapport annuel d'activité 2011.



LES 1ERES PROPOSITIONS D' ACTIONS, LES DIVERSES FORMATIONS ET LE BUDGET 2012.

Ci-après la récapitulation du budget (**rappel** : crédits délégués au 10 mai 2012 = 55 930 euros) :

BUDGET AU 10 MAI 2012			
	Reliquat factures 2010 / 2011	4192.22	
SECURITE INCENDIE – 2127,80 €			
Trésorerie Auxerre Pont	Achat 12 gilets fluorescents - serre file	179.40	
Archives St-Florentin	Remplacement extincteurs	268.38	
CFP Sens	Remplacement 13 détecteurs optique fumée	1680.02	
CONDITIONS DE TRAVAIL – 3850,60 €			
DDFIP Auxerre Marie Noel	Achat d'1 fauteuil ergonomique	282.77	
CFP Auxerre Moreaux	Achat de 4 fauteuils ergonomiques	1131.08	
CFP Joigny	Achat d'1 fauteuil ergonomique	282.77	
CFP Joigny	Remplacement d'un store	218.34	
Trésorerie Migennes	Achat d'1 fauteuil ergonomique	282.77	
Trésorerie Pont/Yonne	Pose de vitre protectrice anti-effraction et hygiénique	1652.87	
CFP Sens	Aménagement du bureau de la caisse SIE	835.64	Reporté – nlle étude en cours
FORMATIONS PROPOSEES PAR LE CHSCT – 27657,60 €			
	Stages sur les Risques Psycho-sociaux		
DDFIP et DIRCOFI	RPS-Chefs de direction – sensibilisation – 1j	1674,40	1 stage de 4 à 6 pers.
DDFIP et DIRCOFI	RPS-Chefs de service – sensibilisation – 3 j	5023,20	3 stages de 12 pers
DDFIP et DIRCOFI	RPS-Chefs de service - atelier d'expression - 3x1/2j	7534,80	3 stages de 12 pers.
DDFIP et DIRCOFI	RPS-Chefs de service - synthèse des ateliers	867,20	
DDFIP et DIRCOFI	Gestion du stress - agents	1674,40	1 formation
DDFIP et DIRCOFI	Gestion des conflits -agents	3348,80	1 formation
	Stages sur les Risques Incendie		
DDFIP et DIRCOFI	Exercices d'Evacuation des 9 immeubles retenus	1913,60	9 exercices
DDFIP et DIRCOFI	Maniement des extincteurs	179,40	1 formation
DDFIP et DIRCOFI	Guides files - serre-files	299,00	1 formation
	Stages Habilitation électrique		
DDFIP et DIRCOFI	Habilitation électrique initiale	1435.20	1 formation
DDFIP et DIRCOFI	Habilitation électrique recyclage	717.60	1 formation
	Stages aide & secours aux personnes		
DDFIP et DIRCOFI	Sauveteur secouriste du travail - formation initiale	956,80	1 formation
DDFIP et DIRCOFI	Sauveteur secouriste du travail - formation recyclag	1913,60	4 formations
DDFIP et DIRCOFI	Défibrillateur (maniement)	299,00	2 formations
DDFIP et DIRCOFI	Gestes et postures (sur les postes de travail)	299,00	1 formation
	Stages Sécurité routière & Eco-conduite		
DDFIP et DIRCOFI	Eco-conduite - action 1 - pratique sur véhicule	1339,52	4 stages
DDFIP et DIRCOFI	Eco-conduite - action 3 - code de la route diaporama	334,88	1 stage
FRAIS DE FONCTIONNEMENT DU CHSCT – 200,00 €			
CHSCT	Secrétariat	200,00	
Total des dépenses prévues		31028,22	
Crédits disponibles		24901,78	

L'ensemble des Os a donc voté à l'unanimité **Pour** les actions visées ci-dessus et le principe des formations retenues, même si certaines vont se voir attribuer une pique de rappel faute d'avoir été omises dans le recensement (stress - gestion des conflits – code de la route). Une fiche d'évaluation sera demandée à chacun des participants à l'issue des stages en 2012. Enfin, les stages 2012 des directeurs et des chefs de service concernant les risques psycho-sociaux sont quant à eux actés, même si le calendrier risque d'être « serré » lors du 2^e semestre.

Côté Administration, celle-ci financera avec la Dotation Globale de fonctionnement 2012 les travaux suivants :

Trésorerie Auxerre Pont	Détection incendie au sous-sol défectueuse	385.71	DGF
CFP Auxerre Moreaux	Pose de stores – niveau rdj – rdc – 2 ^e étage	33764,66	DGF
CFP Auxerre Moreaux	Nettoyage des salles d'archives	3360,00	DGF
CFP Auxerre Moreaux	Réparation de toutes les fenêtres défectueuses	2805,82	DGF
DDFIP et DIRCOFI	Contrat de maintenance des défibrillateurs	Etude en cours	



L'ETUDE DES FICHES NAVETTES DES REGISTRES SANTE SECURITE AU TRAVAIL (SST)

Ci-après, la récapitulation des observations relevées sur les fiches navettes issue des registres, depuis la dernière réunion du Comité le 14 novembre 2011 et les réponses « concises » apportées en séance par l'Administration :

Site DDFIP Auxerre Vaulabelle	Sanitaires et urinoirs bouchés, ballon d'eau chaude défectueux	Sous l'impulsion de la CGT , prise en charge des travaux par la DDFIP
Site CFP Auxerre Moreaux	Remontée d'odeurs liées au tabagisme extérieur dans les locaux	Sous l'impulsion de la CGT , étude sur un éventuel abri à fumeur & la réglementation sur l'issue de secours côté rue Bobillot.
Site CFP Auxerre Moreaux	Mauvaise fermeture de la porte vitrée sécurisée à la caisse du SIP	Visite sur place du Secrétaire CHSCT : les réparations ont été réalisées.
Site CFP Auxerre Moreaux	Mise en conformité du réarmement manuel de l'alarme incendie en lien avec la condamnation automatique de fermetures de l'ensemble des portes de l'immeuble	Etude en cours – Il faudrait que la direction aille sur place car elle n'a pas la maîtrise du dossier, semble t'il !!!
Trésorerie de Chablis	Demande d'une porte vitrée sécurisée pour apport de clarté sur le bureau	Sous l'impulsion de la CGT , étude à faire sur la luminescence de l'éclairage du bureau – Porte vitrée non envisagée
Trésorerie de Pont s/Yonne	Demande d'une pose de vitre protectrice anti-effraction et hygiénique	Demande adoptée par le CHSCT (voir budget)
Trésorerie de Tonnerre	Problème de 2 grooms de portes, problème de sécurisation de la grille anti-intrusion, froideur dans les bureaux	Les grooms sont ou doivent être changés prochainement. Le reste, contact avec la mairie sera pris.

La CGT a tenu à rappeler qu'une copie des lettres adressées aux Maires, lors de demande d'intervention pour des travaux, soit systématiquement envoyée au Secrétaire du CHSCT et aux organisations syndicales.

La CGT a rappelé également l'importance du rôle de l'Assistant de Prévention (AP) qui devrait, nous semble t'il, se rendre sur tous les sites qui posent problème, et ce de manière régulière. En effet, dès lors qu'une fiche navette est remplie par un agent, au même titre qu'un rapport de visite de site est rédigé par l'Inspecteur SST, des réponses rapides doivent y être apportées de la part des gestionnaires d'immeuble, des chefs de poste et de la Direction.

Ceci étant, le Comité attend toujours avec impatience la transmission de la lettre de mission qui a été assignée à l'Assistant de prévention (AP) et qui aurait du faire l'objet d'une présentation en séance, même si elle faisait défaut à l'ordre du jour.... A suivre !

Enfin, **la CGT** a demandé qu'il soit mis à l'ordre du jour de chacune des réunions, l'étude des différents dossiers immobiliers (*rappel de la circulaire de février 2012 relative au fonctionnement*) en cours et particulièrement ceux dont les bâtiments sont amiantés. Nous demandons également la transmission du dossier technique et le cahier des charges des travaux sur la DDFIP Auxerre Marie Noël et le(s) plan(s) de prévention mis en place.

Nous avons rappelé la note d'orientation ministérielle qui stipule que le suivi et **la mise à jour des Diagnostics Technique Amiante** (DTA) doivent être annuels et présentés au CHSCT. Le suivi et les rapports d'analyse de l'air suite au retrait des matériaux amiantés devront être portés à la connaissance des Organisations syndicales.



ACCIDENTS ET INCIDENTS DE SERVICES

La CGT est intervenue pour rappeler, une fois de plus, de mettre en place la fiche d'analyse permettant d'identifier la causalité des risques en cas d'accident. Voilà déjà près de 2 ans, **la CGT** présentait cette fameuse fiche au Comité et proposait de s'en servir. Elle permet en effet de mieux préciser les causes accidentelles, les lieux, les circonstances, les facteurs généraux ainsi que les éléments d'appréciation qui entourent l'accident. Il faut que le CHSCT puisse identifier rapidement le(s) risque(s) et y remédier, tout en y apportant une solution.

Nous demandons donc qu'elle remonte en marge des déclarations d'accidents et annotées par les chefs de service ou chefs de poste. Le nouveau tableau de suivi des accidents de service et de trajet s'en trouvera enrichi et mieux exploitable.

De ce fait, le DUERP doit, lui aussi, être « enrichi » et mis à jour régulièrement dès qu'un nouveau risque est décelé.

Le CHSCT a ensuite évoqué le cas de quelques collègues (SIP & SIE de Joigny et SIP de Sens) qui avaient annoté des fiches de recensement d'incidents et d'actes de violences dans les relations professionnelles.

D'une manière générale, il s'agit souvent d'agressions verbales et l'administration, après contact pris auprès des agents, envoie un courrier d'avertissement au contribuable.

La CGT a évoqué qu'il y avait de plus en plus de tensions et de violences verbales au sein des accueils et des point d'encaissement, voir au téléphone. Il faut que les agents s'approprient régulièrement cette fiche de signalement de façon à ce que le CHSCT en ait connaissance dans les plus brefs délais. On trouve cette fiche dématérialisée sur ULYSSE 89.



L'ETUDE DES RAPPORTS D'EXERCICE D'EVACUATION 2011

La CGT a demandé que l'Assistant de Prévention (AP) reprenne de manière synthétique, sous forme de tableau, les axes d'amélioration, les conclusions de l'intervenant et les réponses de l'Administration

Les principaux sujets qui sont opposés à l'Administration sont les rappels des consignes de sécurité incendie, l'encombrement dans certains couloirs de cartons ou autres matériels, la formation des agents en charge de l'évacuation (serre-file - guide-file), l'insuffisance des agents formés à la manipulation d'extincteurs.

Au niveau départemental, nous ne dépassons pas le seuil de 10% d'agents formés face à l'incendie ce qui est catastrophique lorsqu'on sait qu'ils ne sont même pas répartis de manière homogène sur les services et les sites

La CGT, par l'intermédiaire de son Secrétaire élu, insiste et demande à ce que les agents s'inscrivent massivement aux divers stages sur la manipulation d'extincteurs (1/2j) et serre-file et Guide-file (1/2j), l'accident surgissant parfois là où on l'attend le moins. Nous comptons donc sur le civisme de tous !



LA MISE A JOUR DU DUERP (DOCUMENT UNIQUE) ET LE PAP (PROGRAMME ANNUEL DE PREVENTION)

Pour un document qui devait être mis à jour au minimum une fois par an, le DUERP (Filière fiscale et Gestion publique) n'a pas été mis à jour en 2011 et n'est toujours pas actualisé en date du 10 mai 2012. Les agents de certains services n'ont même pas été consultés par leur chef de service. Enfin, le Programme Annuel de Prévention (PAP) n'est toujours pas actualisé et finalisé en mai 2012.

Par voie de conséquence, les représentants du personnel ont manifesté toute leur impatience et toute l'urgence de voir mettre en œuvre une réelle politique de prévention des risques professionnels dans le département de l'Yonne.

Ils ont demandé à la Présidente du CHSCT de constituer un comité de suivi composé de Chefs de service, de l'assistant de prévention et de représentants des organisations syndicales, de former rapidement l'ensemble des chefs de service afin qu'ils appréhendent ce qu'est le DUERP et ce afin de pouvoir mieux le présenter et mieux sensibiliser les agents. Enfin les Organisations syndicales ont demandé, avant fin 2012, la présentation du DUERP et du PAP actualisé comme le rappelle la note d'orientation 2012 et le Plan ministériel 2012/2014.



Comme la DDFIP 89 a pas mal de pain sur la planche à l'issue des CHSCT de mars et de mai 2012, il nous a été demandé de transformer la prochaine séance plénière en **groupe de travail la journée du 4 juillet** prochain. Nous avons accepté, sauf si un danger grave et imminent se présentait, auquel cas le Président devrait convoquer un CHSCT extraordinaire dans les 48 heures.

Nous ne lâcherons rien !

Nous bataillerons pour faire respecter les droits des agents de la DDFIP de l'Yonne pour que cessent toutes les atteintes à leur intégrité physique et morale.

En attendant donc le 4 juillet prochain, pensez à faire remonter tous les problèmes par les fiches navettes dans les registres SST, n'oubliez pas de vous inscrire aux diverses formations qui vont être de nouveau recensées par le CHSCT, ou encore mieux de nous faire remonter les problèmes directement par le biais de vos courriels au Secrétaire du CHSCT de l'Yonne.

Pascal DUPUIS – Titulaire CGT – Secrétaire du CHSCT (CDIF Auxerre) - pascal.dupuis@dgfip.finances.gouv.fr -

Jean-Jacques TRABAUD – Titulaire CGT (Trésorerie Toucy)

Nathalie ZELMAT – Suppléante CGT (SIP Joigny)

Yannick BORODACZ – Suppléant CGT (SIP Joigny)